

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA GASPÉSIE
TENUE LE JEUDI 28 JUIN 2018 À 12 H, PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE.**

SONT PRÉSENTS :

- M^{mes} Chantal Duguay, **présidente-directrice générale**
Nicole Johnson, membre indépendant
Ariane Provost, représentante du comité des infirmières
- MM. Gilles Cormier, **vice-président**, membre indépendant
Médor Doiron, membre indépendant
Magella Émond, membre indépendant
Jean-Marc Landry, membre indépendant
Kevin Lavoie, représentant du comité multidisciplinaire
Jean-François Lefebvre, représentant du département régional de médecine générale
Richard Loiselle, **président**, membre indépendant

ABSENCES :

- M^{mes} Yolaine Arseneau, représentante du milieu de l'enseignement
Jacqueline Babin, représentante du comité des usagers
Ann Béland, membre indépendant
Martine Larocque, représentante des médecins spécialistes
Sabrina Tremblay, représentante du comité régional des services pharmaceutiques
- M. Philippe Berger, représentant des fondations du CISSS de la Gaspésie
Mark Georges, membre indépendant

Invités :

- M^{mes} Connie Jacques, présidente-directrice générale adjointe
Johanne Méthot, directrice générale adjointe
- MM. Michel Bond, directeur des ressources humaines, communications et affaires juridiques
Harris Cloutier, directeur adjoint aux services techniques

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après avoir constaté le quorum, M. Richard Loiselle, président, souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 12 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CISSSG-06-18/19-44

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. **Ouverture de la séance et constatation du quorum;**
2. **Adoption de l'ordre du jour;**
3. **Direction des services infirmiers**

3.1 Protocole sur l'application de mesures de contrôle : contention, isolement et substances chimiques;

4. **Présidence-direction générale adjointe**

4.1 Responsable des services sage-femme;

5. Direction des services techniques

5.1 Inscription à ClicSécur;

6. Information

6.1 Information du président;

6.2 Information de la présidente-directrice générale

7. Levée de la réunion.

3. DIRECTION DES SERVICES INFIRMIERS

3.1 PROTOCOLE SUR L'APPLICATION DE MESURES DE CONTRÔLE : CONTENTION, ISOLEMENT ET SUBSTANCES CHIMIQUES

M. Richard Loiselle, président, invite M^{me} Johanne Méthot, directrice générale adjointe et directrice des soins infirmiers, à présenter ce point.

Selon l'article 118.1 de la Loi sur les services de santé et services sociaux (LSSSS) : « Tout établissement doit adopter un protocole d'application de ces mesures de contrôle en tenant compte des orientations ministérielles, le diffuser auprès des usagers et procéder à une évaluation annuelle de l'application de ces mesures ».

Avant la mise en place de la Loi 10, chaque ancien établissement avait dans ses processus cliniques un protocole sur l'application de mesures de contrôle : contention, isolement et substances chimiques. En 2015, le cadre de référence du MSSS a été mis à jour. Un comité de travail regroupant les intervenants ciblés de chaque ancien établissement a été mis en place afin de proposer un protocole d'application des mesures de contrôle harmonisé.

De la version révisée du MSSS en 2011, celle de 2015 ne comporte pas de changement. Ainsi, les anciens protocoles, avant l'adoption de celui-ci, étaient conformes dans leur forme et contenu.

CA-CISSSG-06-18/19-45

CONSIDÉRANT l'article 118.1 de la LSSSS exigeant l'adoption d'un protocole sur l'application de mesures de contrôle : contention, isolement et substances chimiques;

CONSIDÉRANT la mise à jour du cadre de référence du MSSS en 2015;

CONSIDÉRANT les travaux d'harmonisation et consultatifs sur le protocole de mesures de contrôle pour l'ensemble des directions;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le protocole d'application des mesures de contrôle : contention, isolement et substances chimiques du CISSS de la Gaspésie

4. PRÉSIDENTE-DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

4.1 RESPONSABLE DES SERVICES SAGE-FEMME

M. Richard Loiselle, président, invite M^{me} Connie Jacques, présidente-directrice générale adjointe, à présenter ce point.

En harmonie avec la politique de périnatalité 2008-2018 – Un projet porteur de vie, le CISSS de la Gaspésie doit offrir la possibilité aux femmes de la Gaspésie d'avoir accès à un suivi et accouchement avec les services d'une sage-femme.

Le MSSS appuie les démarches de l'organisation dans la mise en place de ce service. Le CISSS de la Gaspésie a procédé, à plusieurs reprises, à l'affichage des fonctions de responsable des services de sages-femmes. Deux candidates ont été rencontrées en entrevue le 30 mai 2018 par M^{me} Connie Jacques, PDGA, M. Michel Bond, DRHCAJ, M^{me} Marie-Josée Racine, représentante du regroupement accès sage-femme et M^{me} Cynthia Perreault du réseau des sages-femmes du Québec.

La candidature retenue par le comité de sélection est M^{me} Véronique Gauthier.

CA-CISSSG-06-18/19-46

CONSIDÉRANT l'obligation du CISSS de la Gaspésie de mettre en place un service de sages-femmes;

CONSIDÉRANT le financement du MSSS dans cette démarche;

CONSIDÉRANT les affichages de postes qui ont été effectués au cours des derniers mois;

CONSIDÉRANT les entrevues qui ont été réalisées le 30 mai 2018;

CONSIDÉRANT que M^{me} Véronique Gauthier répond aux critères du comité de sélection et a accepté la proposition de contrat.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'embauche de M^{me} Véronique Gauthier à titre de responsable du service de sages-femmes pour le CISSS de la Gaspésie.

M^{me} Gauthier entrera en fonction en septembre 2018 (la date officielle est à déterminer).

5. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

5.1 INSCRIPTION À CLICSÉQR

M. Richard Loiselle, président, invite M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

ClicSéqr s'adresse à toute société ou toute autre entité légale qui désire utiliser les services électroniques offerts par le Ministère. C'est un service d'authentification du gouvernement du

Québec offert aux entreprises par un fournisseur de services (actuellement Revenu Québec) alors que les services offerts par les ministères et organismes participant à ClicSécur sont des services électroniques fournis aux entreprises par chacun d'eux et accessibles à partir de ClicSécur.

L'inscription à ClicSécur permet entre autres au responsable des services électroniques d'inscrire le demandeur aux services offerts par les ministères et organismes participant à ClicSécur, et d'avoir accès à ces services selon les conditions prévues. Le fournisseur de services autorisera le demandeur à utiliser ces nouveaux services s'il reçoit le formulaire d'acceptation des conditions d'utilisation sur support papier dûment signé.

CA-CISSG-06-18/19-47

CONSIDÉRANT que ClicSécur est un service d'authentification du gouvernement du Québec qui permet d'accéder en toute sécurité à plusieurs services en ligne par le Ministère et les organismes;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de faire la demande au gouvernement du Québec pour obtenir les accès nécessaires à ClicSécur.

6. INFORMATION

6.1 INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Duguay informe, brièvement, des sujets suivants :

- État d'avancement des négociations locales, avec la collaboration de M. Michel Bond;
- Travaux de rénovation qui seront effectués dans les établissements du CISSS, avec la collaboration de M. Harris Cloutier;

5.2 INFORMATION DU PRÉSIDENT

M. Loïselle informe que les présidents des conseils d'administration ont assisté à une rencontre avec le ministre, M. Barrette, le 18 juin dernier. M. Loïselle en a profité pour présenter, brièvement, les démarches entreprises par le comité stratégique et des gains qui commencent à se faire sentir. M. Barrette a demandé de lui faire un suivi de ces démarches et des résultats concrets obtenus.

M. Loïselle tient à remercier les gens de leur disponibilité et profite de l'occasion pour leur souhaiter un bel été.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-CISSG-06-18/19-48

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 13 h 20.



Richard Loiselle, président



Chantal Duguay, secrétaire